

# De la viande bovine locale à la cantine

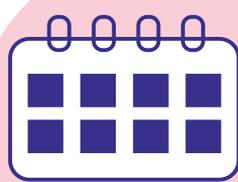
## Construction d'une filière



### CONGRÈS des PARCS APPRENDRE EnSEMBLE

Afin de garantir un **revenu juste aux éleveurs tout en assurant la préservation des ressources** (prairies humides, eau, sol, biodiversité, paysages), le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et ses partenaires proposent un **accompagnement** de l'amont à l'aval, autrement dit du champ à l'assiette, **de la fourche à la fourchette !**

### CoNSTRUIRe une micro-filière viande



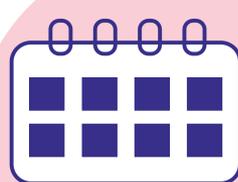
**2021-2022**

► création du collectif d'agriculteurs



► 20 éleveurs dans le PMAZH marais audomarois

► 10 éleveurs intéressés par la filière



**2023-2024**



► 5 collèges-tests : collégiens, chefs de cuisine, élus, bouchers ont été sensibilisés à la démarche par les 2 éleveurs en agroécologie qui ont proposé 3 vaches



► 623 kilos de viande du marais audomarois consommés



► évaluation et ajustements pour affiner la mise en place de cette filière

Cette action à destination des éleveurs du marais audomarois s'inscrit dans le cadre du Programme de Maintien de l'Agriculture en Zone Humide (PMAZH) de l'Agence de l'eau animé par le Parc naturel régional et ses partenaires, dont la Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais, avec le soutien financier de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer.

### Contacts



**Emilie LACOUR**

responsable de la mission agriculture durable  
06 08 68 27 21 - 03 21 38 92 18  
elacour@parc-opale.fr

**Charlotte VALANTIN**

Chargée de mission agriculture durable et préservation des milieux - PMAZH marais audomarois  
06 07 40 65 69 - 03 21 11 07 31  
cvalantin@parc-opale.fr

PaRTAGeR CoNNaÎTRE MOBiLiSeR  
DéBATTRE ÉCLaiRER APPRENDRE  
**CoNSTRUIRe**  
PaRTAGeR CoNNaÎTRE MOBiLiSeR  
DéBATTRE ÉCLaiRER APPRENDRE  
**CoNSTRUIRe**